



Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin

Site Natura 2000

NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

⇒ UNE POLITIQUE EUROPÉENNE

« Natura 2000 » désigne des sites naturels protégés pour leur richesse en faune et/ou en flore au niveau européen.

Natura 2000 est une volonté de valoriser les territoires en favorisant le **développement durable** et le maintien des activités socio-économiques.

Cette compatibilité entre activités humaines et préservation de la biodiversité est possible grâce à une réflexion locale et une **concertation** avec les acteurs et les populations concernés.

⇒ UN ESPACE DE BIODIVERSITÉ ...

Le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin », c'est :

- ◆ 9 communes : Verdelot, Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Sablonnières, La Trétoire, Boitron, Orly-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin, Saint-Cyr-sur-Morin
- ◆ 3 500 hectares sur la vallée du Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin

- ◆ 5 espèces d'intérêt communautaire :

- * Chabot (*Cottus gobio*)
- * Lamproie de planer (*Lampetra planeri*)
- * Mulette épaisse (*Unio Crassus*)
- * le Sonneur à Ventre Jaune (*Bombina variegata*)
- * le Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*)

- ◆ 11 habitats d'intérêt communautaire

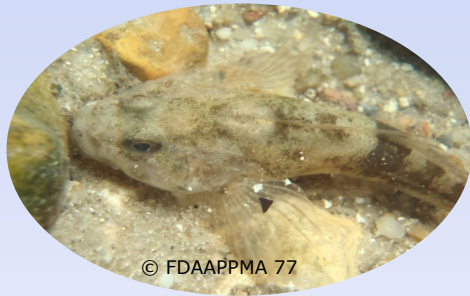
⇒ UN ESPACE À FORTS ENJEUX

- ◆ Restauration des habitats d'espèces,
- ◆ Amélioration de la qualité de l'eau,
- ◆ Restauration de la libre circulation des espèces ,
- ◆ Sensibilisation et formation des acteurs, des usagers et des riverains du site.



ESPÈCES ET HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Chabot



© FDAAPPMA 77

Le Chabot vit sur les fonds de cailloux, de graviers, de blocs et dans des eaux fraîches. Il est actif tôt le matin ou en soirée mais reste discret et se cache parmi les pierres ou les

plantes le reste du temps. Il se reproduit de février à juin. C'est le mâle qui construit le nid dans des zones de graviers et de pierres. Ce poisson a un comportement territorial et sédentaire. Il recherche sa nourriture en chassant à l'affût et en aspirant les proies passant à sa portée. **L'espèce est présente sur la totalité du linéaire du site Natura 2000. Sa reproduction est avérée** sur le site, bien que perturbée certaines années, du fait de facteurs ponctuels (pollutions, curages du lit de la rivière, prélèvements d'eau,...). La petite taille et les capacités de nage restreintes de cette espèce, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques provoquées par des chutes de très faible hauteur.

Mulette épaisse

La Mulette épaisse est un mollusque d'eau douce qui s'alimente en filtrant les particules de matière organique présentes dans l'eau de la rivière. Elle est assez petite, entre 5 et 7



© FDAAPPMA 77

cm. Les individus peuvent vivre entre 20 et 30 ans. Ils sont sédentaires mais peuvent effectuer des déplacements dans le cours d'eau grâce à un appendice musculueux appelé « le pied ». En Ile-de-France, la Mulette épaisse est considérée **en danger critique d'extinction**. Au niveau mondial, la Mulette épaisse est classée parmi les espèces en danger.

Sonneur à ventre jaune



© P. RIVALLIN

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un petit amphibien qui mesure de 4 à 6 cm de long. Sa face ventrale, colorée de jaune et tachetée de noir, contraste avec sa face dorsale marron terne, adaptée au camouflage. La forme de sa pupille est très reconnaissable, en forme de cœur ou de goutte d'eau inversée. Il est possible de l'observer dans le nord de la Seine-et-Marne, notamment sur la vallée du Petit Morin. Il affectionne les ornières en eau bien ensoleillées ainsi que les mares de prairies situées non loin de boisements.

Cette espèce vulnérable, rare et menacée n'est présente que sur deux sites en Ile de France, dont la vallée du Petit Morin de Villeneuve-sur-Bellot à Saint-Ouen-sur-Morin. De nouveaux sites de présence de l'espèce y ont encore été découverts en 2016 et, pour la première fois, des Sonneurs à ventre jaune ont été observés sur la rive gauche de la vallée du Petit Morin.

Lamproie de planer

La Lamproie de planer se reproduit de mars à mai dans des zones à courant moyen. Son nid est ovale, petit et élaboré avec les graviers et le

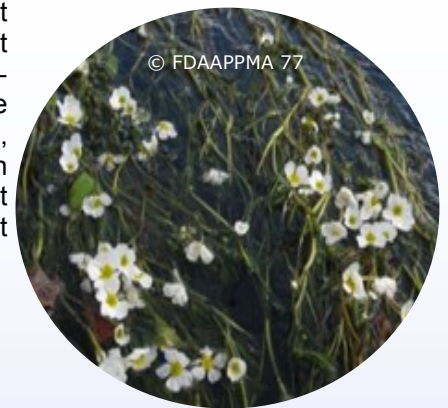


© FDAAPPMA 77

sable du fond de la rivière. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves, après éclosion des œufs, se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon et vase) et y restent pendant 5 à 6 ans jusqu'à leur unique reproduction. L'espèce est présente **sur les secteurs qui comportent les habitats favorables à sa croissance et/ou à sa reproduction**. Elle se reproduit sur le site notamment au niveau des communes de Sablonnières et de La Trétoire. La migration obligatoire entre les lieux de croissance et les sites de reproduction, ainsi que sa petite taille, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques.

Rivière à renoncules

C'est un habitat de végétation aquatique flottante ou submergée, dans des zones de courant. Les familles d'espèces qui le composent sont principalement les Renoncules flottantes, les Myriophylles, les Callitriches et les Potamots. Ces espèces sont bien visibles lorsqu'elles sont en fleurs entre Avril et Juillet. Cet habitat est régulé par le cycle hydrologique de la rivière (crues de printemps, étiage estival,...). Son état de conservation est dégradé sur le Petit Morin.

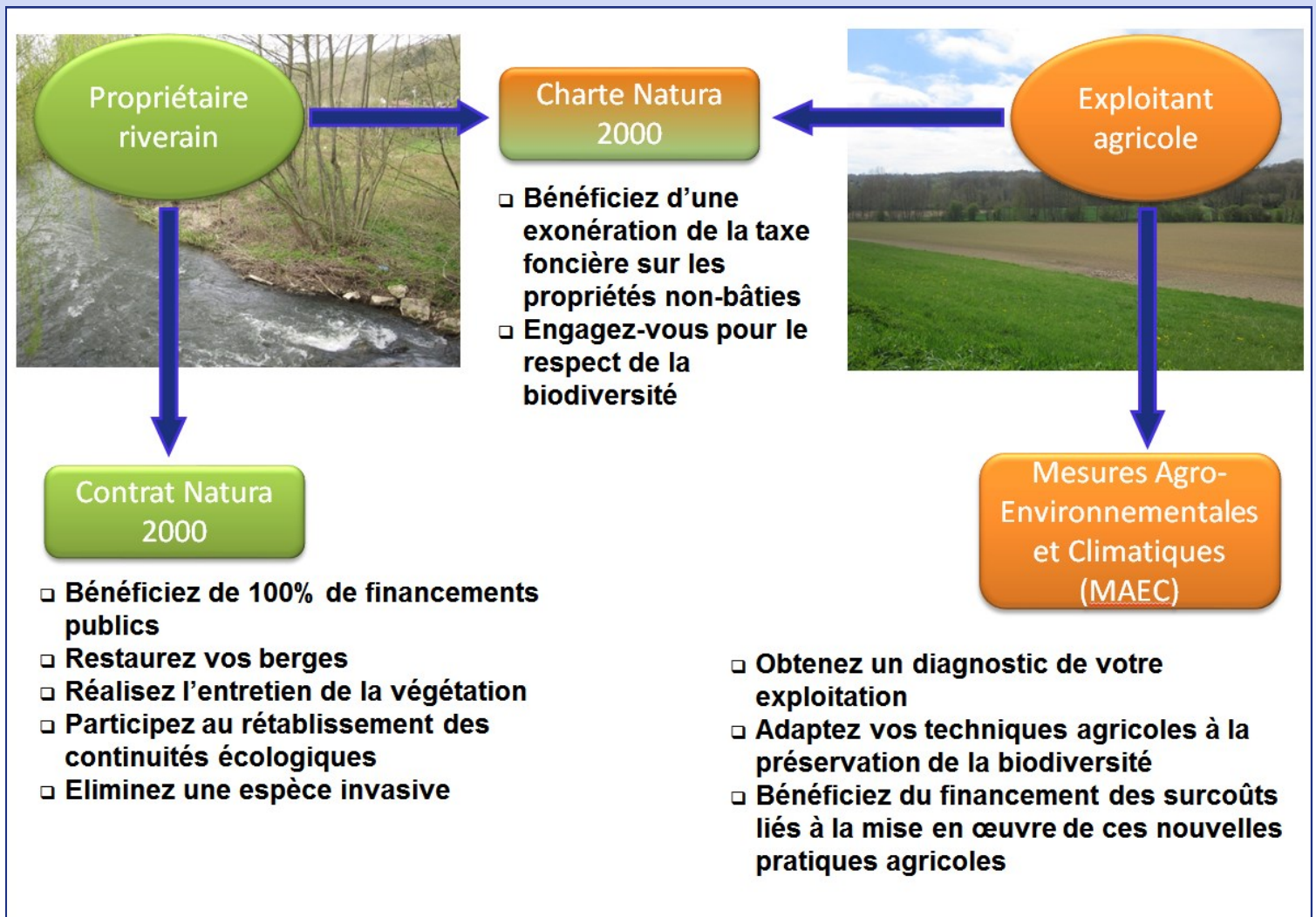


© FDAAPPMA 77

Espèces et habitats d'intérêt communautaire :

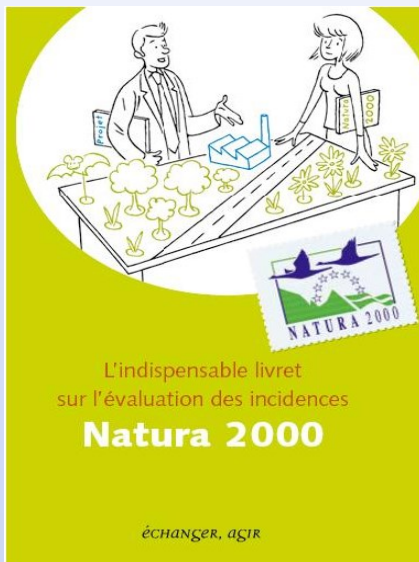
L'Union européenne a établi des listes d'espèces (animales et végétales) et des listes d'habitats à protéger au sein de sites Natura 2000. Ces listes représentent la biodiversité menacée sur le territoire européen. Ces espèces et ces habitats sont dits d'intérêt communautaire car ils constituent un patrimoine de diversité appartenant à chaque citoyen européen. Le devoir de la Communauté européenne est donc de mener une politique de préservation de chacun des habitats et espèces listés car ils sont considérés comme étant soit rares, soit présents sur une région géographique restreinte (espèce endémique), soit vulnérables (pressions anthropiques fortes pouvant entraîner leur extinction), soit en danger d'extinction.

NATURA 2000, COMMENT Y PARTICIPER !



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, ..., pour éviter les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire.



Vous pouvez consulter le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne pour vous référer aux trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

Pour en savoir plus, « L'indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » est téléchargeable :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/guides-et-outils-pratiques-a7712.html>

